

**STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES AU
CAP VERT**

Dakar, de 28 Février au 4 Mars 2005

I. INTRODUCTION

La prise en conscience des Etats en matière d'environnement s'est manifesté au fil des temps et a débouché sur les importantes résolutions du Sommet de la Planète à Rio (1992). Les problèmes environnementaux se présentent différemment d'un pays à l'autre, les priorités sont différents mais, les répercussions sont très souvent planétaires.

La résolution des problèmes environnementaux nécessite des efforts à tous les niveaux et plus particulièrement au niveau de la connaissance des problèmes et de la maîtrise de leurs effets. Alors, il est nécessaire d'avoir un mécanisme qui permette de disposer de données fiables et régulièrement mises à jour.

L'environnement, c'est un secteur d'étude récent et touche plusieurs domaines. Pour mettre en place un Système d'Informations Environnementales il est nécessaire de bénéficier d'une collaboration des différents institutions qui oeuvrent dans les secteurs économiques, sociaux et environnementaux. C'est une opération longue et lourde car l'environnement couvre plusieurs domaines et elle est sujette a de multiples changements.

II. SITUATION DES STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES AU CAP VERT

Le Cap Vert n'a pas, encore, mise en place des Statistiques Environnementales. Il est nécessaire une coordination entre les différents Organismes Producteurs de Statistiques Sectoriels, pour effectuer une analyse de la demande, afin de pouvoir ressortir les thèmes prioritaires. Concrètement, il s'agit d'identifier les besoins réels des utilisateurs et de savoir comment cette demande s'exprime. Autrement dit, le domaine de l'environnement est vaste et complexe, il est nécessaire d'établir le volume de la demande et chercher à satisfaire, d'abord, les gros utilisateurs. Le choix des thèmes prioritaires dépend de la situation environnementale du pays et de l'objectif principal à atteindre, c'est-à-dire, la création d'une base de données nationale sur l'environnement.

L'organisme qui va implémenter la statistique sur l'environnement doit faire un inventaire, établir un catalogue de toutes les sources de données et d'envisager la constitution de réseaux de l'ensemble des fournisseurs de données en vue de leur disponibilisation permanente. Dans ce cas, on doit chercher les données partout, où elles existent et, les organiser en données thématiques, parce que les différents organismes producteurs de statistiques sur l'environnement, collectent ces données pour leurs propres besoins et leurs propres actions.

III. DISPONIBILITÉ DES SOURCES POUR LES STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les principaux organismes détenteurs des données sur l'environnement sont :

- **Le Ministère de l'Environnement, Agriculture et Pêche**
 - **Bureaux d'Etude et de la Planification** - service responsable pour les statistiques sectorielles liées à l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le service s'occupe des recensements et des enquêtes pour le suivi de l'évolution de la situation et de la production du secteur.
 - **Direction Générale de l'Environnement** – service responsable pour la conception, exécution et coordination dans le domaine.
 - **Direction Générale de l'Agriculture, Sylviculture e Élevage** – service responsable pour la conception, l'exécution et la coordination dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture et l'élevage. Il produit des données relatives aux superficies forestières, types et espèces plantées, exploitation et production forestières et quelques données sur la désertification.
 - **Institut National de Gestion des Ressources Hydriques** – responsable pour les données sur l'eau, rivières et bacilles hydrographiques. Existe une base de données sur les points d'eau.
 - **Institut National de l'Investigation e Développement Agraire** – fait l'inventaire et caractérisation des facteurs de dégradation du sol. Fait l'étude de la problématique de la désertification au Cap Vert et leurs impacts sur le développement social et économique. Fait et met à jours les inventaires sur la faune et la flore do pays.
 - **Institut National de la Météorologie e Géophysique** – responsable pour toutes les données climatologiques (température, pluviométrie, vents, humidité).
 - **Institut National du développement de la Pêche** – service responsable pour l'élaboration des statistiques sur la pêche, il produit annuellement, des statistiques sur les captures (pêche artisanale et industrielle) ainsi que les captures par engin (lignes, filet, etc).
- **L'Institut National de la Statistique** – organisme central du Système de la Statistique National, a par but la production, la coordination et la diffusion des données statistiques officielles.

La loi de base du SEN fixe à l'INS les compétences suivantes :

- La collecte, le traitement, l'analyse et la publication des informations statistiques sur l'ensemble des activités économiques et sociales du pays ;

- La coordination des travaux statistiques de tous les organismes producteurs en collaborant avec eux dans la collecte, traitement et publication de l'information statistique ;
- Prévenir la duplication dans la collecte de l'information par les organismes ;
- Réaliser enquêtes, études et autres travaux statistiques sollicités par le Conseil National de la Statistique.

L'INS en tant qu'organisme central du système, a la responsabilité de la coordination technique et méthodologique, la réalisation des recensements de la population et des habitations, recensements économiques ainsi que la production des comptes nationaux, des statistiques du commerce extérieur, des statistiques démographiques (vitales et des migrations internationales), des statistiques des entreprises, des statistiques des prix et autres.

- **Les Municipalités**
 - **Le Service Autonome de l'Eau** de certains Municipalités donne des informations sur la distribution en quantité et en valeur de l'eau souterrain. (eaux résiduelles)
 - **Le Service de Assainissement** – responsable pour la récolte des déchets, on peut avoir la production des déchets par jour et par Municipale
- **Le Ministère des Infrastructures et Transports**
 - **La Direction Général d'Aménagement du Territoire** – service responsable pour la production de la Cartographie.
 - **Bureaux d'Etude et de la Planification** - service responsable pour les statistiques sur la flotte maritime côtière, de long cours, de cabotage, le trafic portuaire et aéroportuaire. Le service est responsable aussi pour la production des statistiques sur la flotte automobile.
- **Le Ministère de l'Economie Croissance et Compétitivité**
 - **Direction Générale du Développement Touristique** – responsable pour la classification des établissements touristiques
 - **Cap Vert Investissements** – service responsable pour la promotion du Cap Vert comme destination touristique et pour la gestion, administration et fiscalisation des Zones de Développement Touristique Intégré (ZDTI).
 - **Direction Générale de l'Industrie et Énergie** – responsable pour la production des statistiques des industries et de l'énergie.

- **Ministère de la Santé**
 - **Bureaux d'Etude et de la Planification** du Ministère – responsable pour les statistiques sur la santé.

IV. DIFFICULTES DANS LES COLLECTES DES DONNEES

Chacun collecte selon un objectif bien précis, et comme au Cap Vert on n'a pas encore, un système de statistique dans le domaine de l'environnement, il n'est pas possible de décrire les difficultés dans la collecte des données. Actuellement, il est nécessaire de mettre en place des statistiques sur l'environnement. Les données existent dans les différents organismes sectoriels, déconcentré et, par fois, sans objectif statistique. Les données sont collectées pour le suivi et évaluation de certains thèmes ou pour colmater les nécessités d'études ponctuelles.

V. PLANS FUTURS POUR LES STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Cap Vert a élaboré le II Plan National pour l'Environnement (PANA II) pour un période de dix ans (2004-2014), on est encore en plan de le mettre en place. Pour mettre en place le II Plan pour l'Environnement, on prétend créer en 2005, le Système d'Information Environnemental et le Système de Suivi de la Qualité Environnementale, deux instruments fondamentaux pour leur implémentation. La création des Statistiques pour l'Environnement, peut être une fenêtre thématique du Système d' Information Environnementales.